Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20261002-2026107-DE

Guer
Ville et Nature

République Française
Département - Morbihan

Délibérations de la Ville de Guer
Séance du 02/10/2026

L'an 2026 et le 2 Octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Ville de GUER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Paul RODRIGUEZ, Maire.

Date de la convocation : 25/09/2026

Nombre de membres : 29

PRESENTS : M RODRIGUEZ Paul, Maire, Mmes : AUGÉ Diavie Ursula, COUPEZ Marie-Laure, GRU Nathalie, HERBERT Caroline, HERVOT Noëmie, HOUSSIN Yvette, JOUEN Brigitte, LEVASSEUR Frédérique, MÉTAYER Cassandre, PIEL Mickaëlle, PIHÉRY Nicole, PLUMIER Julie, MM : BLANDIN Jean-Yves, CARLETTO René, COLLÉAUX David (arrivé à 18h57), COWET Vincent, GERNO Anthony, JOLY Matthieu, LE GOUIC Jean-Pol, ORHAN Jean-Claude, POIRIER Christophe, QUESNEL Maxime, SARAZIN Claude

ABSENT(S) ayant donné procuration : Mmes : BRIQUET Virginie à MME PIHÉRY Nicole, RITLENG Sandra à M QUESNEL Maxime, MM : ANDRE Mathieu à MME HERVOT Noëmie, GILLES Emmanuel à M GERNO Anthony
Absent(s) : M. RENIMEL Pascal
Secrétaire de Séance : Mickaëlle PIEL

1. 2026-107_VIDEOPROTECTION_ATTRIBUTION DES LOTS AMO ET MOE

Soucieuse d'assurer la sécurité de ses administrés et de protéger leurs biens ainsi que les équipements publics, la ville de Guer souhaite installer un système de vidéoprotection.

Les objectifs principaux de ce projet sont :

- Renforcer la prévention des atteintes aux personnes et aux biens,
- Améliorer la tranquillité publique sur le territoire communal,
- Appuyer les forces de l'ordre dans la résolution d'infractions.

La ville de Guer a engagé les premières démarches en vue de la mise en place d'un système de vidéoprotection sur son territoire à l'automne 2025. Ainsi, une réunion de travail a été organisée à cette période en présence du référent sûreté, vidéoprotection et cybersécurité du groupement de gendarmerie du Morbihan.

Au final, il en ressort que la ville de Guer souhaite sécuriser les principaux axes de circulation autour du centre-ville de Guer ainsi que dans le secteur de Bellevue au nord de la commune. Sans oublier les sites du Val Coric et du Bois de Guénion placés de part et d'autre de la 4 voies (RN24) dont les échangeurs desservent le territoire communal.

Le secrétaire de séance

Mickaëlle PIEL

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER 56380 (Morbihan)

Paul RODRIGUEZ

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20261002-2026107-DE

Dans le but de bien préparer cette première phase d'installation d'un système de vidéoprotection sur le territoire communal, il convient de prévoir en amont une étude de faisabilité et de confier ainsi à un prestataire une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un système de ce type.

C'est pourquoi la ville de Guer a lancé une consultation sur Mégalis, entre le 4 août 2026 et le vendredi 18 septembre 2026 à 12h.

Suite à la présentation de l'analyse des offres, les conclusions de la commission d'appel d'offres, réunie le mercredi 30 Septembre 2026 à 17h, sont portées à la connaissance du Conseil municipal :

Date d'envoi de l'avis de publicité sur la plate-forme Médialex, le 4 août 2026, pour une mise en ligne sur la plate-forme Mégalis.

Date limite de réception des offres : le vendredi 18 septembre 2026 2026 à 12h00.

Suite au téléchargement de 33 dossiers, la consultation n'a fait l'objet d'aucune question.

Le registre de dépôt fait mention de la réception de 8 offres dématérialisées dont 2 proviennent du même prestataire. Etant donné qu'elles sont identiques dans leur contenu, mis à part l'ajout de 3 annexes complémentaires dans l'offre la plus récente, seule cette dernière sera prise en compte dans l'analyse des offres.

Les plis ont été ouverts le lundi 21 septembre 2026.

Suite à la présentation de l'analyse des offres et au regard des conclusions de la Commission d'Appel d'Offres, il est proposé au Conseil municipal :

- D'attribuer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, dans le cadre de la mise en place d'un système de vidéoprotection, à l'entreprise VIDEO CONCEPT pour un montant HT de 8 410 €.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL, Favorable : A la majorité (pour : 24 contre : 0 abstention : 4)
M. QUESNEL, M. LE GOUIC, Mme PLUMIER et Mme RITLENG par procuration, s'abstiennent.

Le secrétaire de séance

Mickaëlle PIEL

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER 56380 (Morbihan)

Paul RODRIGUEZ